

COMMUNE DE MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Département du Doubs

Séance de conseil municipal du 28 juillet 2020

A 20h

Convocation : 23 juillet 2020

Président de séance : CORNE Patrick

Secrétaire de séance : PETITJEAN Danielle

Conseillers présents :

CORNE Patrick ; GROSJEAN Michel ; CASANOVA Marie-Françoise ;
GALLARDO José ; JEANNIN Mauricette ; ORMAUX Jean ;
POMARO Marie-Ange ; PETITJEAN Danielle ; JANIER-DUBRY Catherine ;
BECOULET Bernard ; STADLER Jean-Charles ; DEVILLERS Martial ;
GUILLON Nadia ; BAILLY Pascale ; SCHERRER Stéphanie ;
KOZIURA Jérôme ; COLLOT Christine

Conseillers absents :

TANGUY Jean-François (procuration à BAILLY Pascale) ; ROUSSEL Frédéric

Ordre du jour :

1. Affectation des résultats 2019
2. Budgets primitifs 2020
3. Attribution des subventions aux associations
4. Désignation candidats à la Commission Intercommunale des Impôts Directs
5. Construction cantine : demande de subvention Conseil Départemental
6. Construction cantine : demande de subvention CAF
7. Travaux mur du cimetière : choix de l'entreprise
8. Vente épareuse à la commune d'Amagney
9. Création poste d'ATSEM
10. Transformation poste d'adjoint technique

01- AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le 3 mars 2020, le conseil municipal a voté les résultats suivants :

Budget général



RESULTATS 2019	résultat de clôture exercice précédent	part affecté à l'investissement	résultat de l'exercice	résultat de clôture
INVESTISSEMENT	283 284.44		- 58 553.44	224 731.00
FONCTIONNEMENT	887 209.72	591 745.56	218 249.43	513 713.59
	1 170 494.16	591 745.56	159 695.99	738 444.59

Budget forêt

RESULTATS 2019	résultat de clôture ex. précédent	part affecté à l'invest	résultat de l'exercice	résultat de clôture
INVESTISSEMENT	- 33 133.24		17 229.04	- 15 904.20
FONCTIONNEMENT	749 449.33	33 133.24	78 523.92	794 840.01
	716 316.09	33 133.24	95 752.96	778 935.81

Il convient d'affecter ces résultats en vue du vote des budgets primitifs.

BUDGET GENERAL

Résultats cumulés :

Section d'investissement	Excédent	224 731,00
Section de fonctionnement	Excédent	513 713,59

Restes à réalisés en investissement :

Dépenses	301 250,00
Recettes	13 000,00
Besoin de financement	288 250,00

Besoin de financement =
288 250,00 – 224 731,00 = 63 519,00

Affectations :

Recettes d'investissement	Compte 1068	Excédent de fonct. Capitalisé	63 519,00
Recettes d'investissement	Compte 001	Excédents cumulés reportés	224 731,00
Recettes de fonctionnement	Compte 002	Excédents cumulés reportés	450 194,59

BUDGET FORET

Les résultats cumulés du compte administratif 2019 de la commune nouvelle de Marchaux-Chaudefontaine sont les suivants :

Section d'investissement	Déficit	15 904,20
Section de fonctionnement	Excédent	794 840,01

Restes à réalisés en investissement :

Dépenses	32 895,00
Besoin de financement	32 895,00

Besoin de financement = 15 904,20 + 32 895,00 = 48 799,20

Affectations :

Recettes d'investissement	Compte 1068	Excédent de fonct. Capitalisé	48 799,20
Dépenses d'investissement	Compte 001	déficits cumulés reportés	15 904,20
Recettes de fonctionnement	Compte 002	Excédents cumulés reportés	746 040,81

Adoptés par 18 voix pour.

02- BUDGETS PRIMITIFS 2020

Après présentation par Mme CASANOVA Marie-Françoise, adjointe aux finances, le conseil municipal vote les budgets primitifs 2020 comme suit :



DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général	365 295.00	70 Produits du domaine	124 070.00
012 Charges de personnel	378 000.00	73 Impôts et taxes	495 090.00
65 Charges de gestion courante	110 600.00	74 Dotations, participations, subventions	226 450.00
66 Charges financières	500.00	75 Autres produits de gestion courante	113 700.00
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	4 990.00
014 Atténuation de produits		013 Atténuations de charges	6 600.00
total dépenses réelles	854 395.00	total recettes réelles	970 900.00
042 Opérations d'ordre	85 705.00	042 Opérations d'ordre	
total avant autofinancement	940 100.00	total avant autofinancement	970 900.00
023 Autofinancement		002 Excédents reportés	450 195.00
total général	940 100.00	total général	1 421 095.00
INVESTISSEMENT			
10 Dotat° Fonds divers & réserves		10 Dotations, fonds divers et réserves	117 819.00
16 Emprunts, remboursement capital	37 600.00	13 Subventions d'investissement	403 470.00
20 Immob incorporelles		16 Emprunts et dettes assimilées	33 000.00
204 Subv. D'équipement versées	68 710.00	20 Immob incorporelles	1 050.00
21 Immobilisations corporelles	503 310.00	21 Immob corporelles	10 185.00
		024 Produit des cessions	44 435.00
total dépenses réelles	609 620.00	total recettes réelles	609 959.00
040 Amortissements		040 Amortissements	85 705.00
041 Opération patrimoniales	57 920.00	041 Opération patrimoniales	57 920.00
total avant autofinancement	667 540.00	total avant autofinancement	753 584.00
		001 Excédent reporté	224 731.00
Crédits 2019 reportés	301 250.00	Crédits 2019 reportés	13 000.00
total général	968 790.00	total général	991 315.00
			480 995.00
			22 525.00

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général	74 200.00	70 Produits du domaine	62 700.00
012 Charges de personnel		73 Impôts et taxes	
65 Charges de gestion courante	2 000.00	74 Dotations, participations, subventions	
66 Charges financières	1 000.00	75 Autres produits de gestion courante	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
014 Atténuation de produits		013 Atténuations de charges	
total dépenses réelles	77 200.00	total recettes réelles	62 700.00
042 Opérations d'ordre		042 Opérations d'ordre	
total avant autofinancement	77 200.00	total avant autofinancement	62 700.00
023 Autofinancement	50 100.00	002 Excédents reportés	746 041.00
total général	127 300.00	total général	808 741.00
INVESTISSEMENT			
10 Dotat° Fonds divers & réserves		10 Dotations, fonds divers et réserves	48 800.00
16 Emprunts, remboursement capital		13 Subventions d'investissement	23 600.00
20 Immob incorporelles		16 Emprunts et dettes assimilées	
204 Subv. D'équipement versées		024 Produit des cessions	
21 Immobilisations corporelles	73 700.00		
total dépenses réelles	73 700.00	total recettes réelles	72 400.00
040 Amortissements		040 Amortissements	
041 Opération patrimoniales		041 Opération patrimoniales	
total avant autofinancement	73 700.00	total avant autofinancement	72 400.00
001 déficit antérieur reporté	15 905.00	001 Excédent reporté	
crédits 2019 reportés	32 895.00	021 Virement de la section de Fonct.	50 100.00
total général	122 500.00	total général	122 500.00

Adoptés par 18 voix pour.

03 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	COMMUNE	motif demande	montant sollicité	montant accordé
Le P'tit Gibus	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
Collectif Eco-citoyen	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
Tennis de Table	village	fonctionnement général de la structure		200.00
Les Tréteaux de Marchaux	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
MARCH-AUX PAS	village	fonctionnement général de la structure		200.00
ADSB de Marchaux et des environs (donneurs de sang)	village	fonctionnement général de la structure		300.00
Les Compagnons de l'Orée du Bois	village	fonctionnement général de la structure	300.00	200.00
Les Assistantes maternelles de Marchaux	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
Loisirs détente Marchaux	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
Amicale des sapeurs-pompiers	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
Vétérans du foot de Marchaux-Amagney	village	fonctionnement général de la structure	200.00	200.00
Atelier Yoga pour tous	village	fonctionnement général de la structure	300.00	200.00
Doud's Racing Team	village	financement compét Pierre-Yves COULAUD	230.00	
crédits budgétaires 2020 =	2 500.00	total subventions accordées =	2 500.00	
AC! Besançon	extérieure	soutien mission lutte c/ le chômage		
JPA : Jeunesse en Plein Air	extérieure	fonctionnement association		
Secours Populaire Français	extérieure	fonctionnement association		
Banque alimentaire	extérieure	fonctionnement association		200.00
AFSEP (Association Française des Sclérosés en plaque)	extérieure	fonctionnement 2019		200.00
crédits budgétaires 2020 =	1 000.00	total subventions accordées =	400.00	

La demande de subvention présentée par l'association Doud's Racing Team pour le financement de la participation de M. COULAUD à la course de côte 2021 sera étudiée ultérieurement.

Concernant les subventions aux associations extérieures, le conseil municipal décide que, outre les deux subventions accordées à des associations qui ont fait parvenir une demande, il attribue une subvention de **200 €** à l'association France Alzheimer Franche-

Comté. Cette subvention remplace l'achat d'une composition florale à l'occasion du décès du papa de Mme JANIER-DUBRY Catherine, conseillère municipale ; le choix de la famille étant « pas de fleurs ni couronnes » mais une aide financière à une association d'intérêt public.

Adopté par 18 voix pour.

04 – DESIGNATION DES CANDIDATS A LA C.I.I.D. (COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS)

Désignation des candidats de Marchaux-Chaudefontaine :

Titulaire : STADLER Jean-Charles

Suppléant : GROSJEAN Michel

Adopté par 18 voix pour.

05 – CONSTRUCTION CANTINE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil municipal :

- ✓ S'engage à réaliser et à financer les travaux de construction d'une cantine scolaire et d'une salle périscolaire, 29-31 Grande Rue Marchaux – 25640 MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Montant estimatif du projet :

dépenses	HT	TVA	TTC
travaux	1 495 000.00	299 000.00	1 794 000.00
études préalables : BEJ	21 980.00	4 400.00	26 400.00
maîtrise d'œuvre (10,50 %)	132 500.00	26 500.00	159 000.00
diagnostic amiante plomb	3 545.00	709.00	4 254.00
annonces légales Marché MOP	1 192.00	238.00	1 430.00
AMO MOP : S2e	9 930.00	1 986.00	11 916.00
AMO travaux : S2e	32 780.00	6 556.00	39 336.00
annonces légales marchés travaux	2 500.00	500.00	3 000.00
Contrôle Technique	5 891.00	1 178.20	7 069.20
Mission S.P.S.	6 061.25	1 212.25	7 273.50
TOTAL	1 711 379.25	342 279.45	2 053 678.70

- ✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :



recettes	
DETR - 50%	855 690.00
Conseil Départemental (plafonné)	220 000.00
CAF : subvention 1/3	46 700.00
CAF : prêt à taux zéro	93 300.00
autofinancement	495 689.25
FCTVA pour info à 16,404%	280 735.00
	1 711 379.25

- ✓ Sollicite l'aide financière du Conseil Départemental du Doubs au titre du contrat PAC,
- ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.
- ✓ S'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Adopté par 18 voix pour.

06 – CONSTRUCTION CANTINE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA C.A.F.

Le conseil municipal :

- ✓ S'engage à réaliser et à financer les travaux de construction d'une cantine scolaire et d'une salle périscolaire, 29-31 Grande Rue Marchaux – 25640 MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Montant estimatif du projet :

dépenses	HT	TVA	TTC
travaux	1 495 000.00	299 000.00	1 794 000.00
études préalables : BEJ	21 980.00	4 400.00	26 400.00
maîtrise d'œuvre (10,50 %)	132 500.00	26 500.00	159 000.00
diagnostic amiante plomb	3 545.00	709.00	4 254.00
annonces légales Marché MOP	1 192.00	238.00	1 430.00
AMO MOP : S2e	9 930.00	1 986.00	11 916.00
AMO travaux : S2e	32 780.00	6 556.00	39 336.00
annonces légales marchés travaux	2 500.00	500.00	3 000.00
Contrôle Technique	5 891.00	1 178.20	7 069.20
Mission S.P.S.	6 061.25	1 212.25	7 273.50
TOTAL	1 711 379.25	342 279.45	2 053 678.70

✓ Se prononce sur le plan de financement suivant :

recettes	
DETR - 50%	855 690.00
Conseil Départemental (plafonné)	220 000.00
CAF : subvention 1/3	46 700.00
CAF : prêt à taux zéro	93 300.00
autofinancement	495 689.25
<i>FCTVA pour info à 16,404%</i>	<i>280 735.00</i>
	1 711 379.25

- ✓ Sollicite l'aide financière du Conseil Départemental du Doubs au titre du contrat PAC,
- ✓ Sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.
- ✓ S'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Adopté par 18 voix pour.

07 – TRAVAUX MUR DU CIMETIERE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

M. BECOULET Bernard présente à l'assemblée la procédure de marché qui a été privilégiée pour les travaux de restauration du mur et de l'entrée du cimetière. Vu les contraintes architecturales liées au secteur des Monuments Historiques, il s'agit d'une marché de réinsertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi du Grand Besançon.

Une seule entreprise de réinsertion a répondu à la consultation, il s'agit de l'Association Patrimoine Insertion 25 de Besançon. Son offre s'élève à la somme totale de **87 699 € ht** (tranche 1 : 43 065 € / tranche 2 : 44 634 €).

Après délibération, le conseil municipal :

- Accepte l'offre énoncée plus haut
- Autorise le maire à signer toutes les pièces du marché.

08 – VENTE EPAREUSE A LA COMMUNE D'AMAGNEY

Référence :

Délibération n°20/2020 du 09/06/2020

Monsieur le Maire rappelle au conseil la décision de mettre en vente du matériel technique non utilisé et l'informe que l'épareuse 0.80 m type BH32 Carroy, Giraudon a été vendue à la commune d'Amagney pour la somme de 1 000 €.

Après délibération, le conseil :

- Accepte la cession de ce matériel,
- Autorise le maire à procéder aux démarches administratives et comptables de cette cession.

Adopté par 18 voix pour.

09 – CREATION POSTE D'ATSEM

- Suite au départ en retraite de Mme Nicole BAUDREY le 1^{er} septembre 2020,
- Considérant le besoin supplémentaire d'un mi-temps d'ATSEM dans la classe de Grande Section / CP,
- Considérant le besoin d'un agent pour effectuer le ménage côté primaire le soir,
- En application de l'article 3-3-5° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 qui prévoit le recours à un agent contractuel dans les « communes de moins de 2000 habitants,

Le conseil municipal crée le poste suivant, par 18 voix pour :

- Poste d'ATSEM et d'agent d'entretien des locaux scolaires : école primaire.
- Grade : ATSEM principale 2^{ème} classe
- Rémunération : 1^{er} échelon
- Nombre d'heures travaillées :
- 30h hebdomadaires / 36 semaines scolaires sur l'année
- Nombre d'heures payées sur 12 mois : **23h30**
- Date d'effet : 24 août 2020
- Durée : 1 an

10 – TRANSFORMATION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

M. le Maire rappelle au conseil que M. RIQUET Jean-Louis a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} décembre 2019. En vue de recruter son remplaçant, M. le Maire propose de transformer son poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique ; ce dernier poste permettra le l'embauche d'un agent en recrutement direct.

Après délibération, le conseil municipal, par 18 voix pour, procède à la transformation du poste de « adjoint technique principal 2^{ème} classe » en poste de « adjoint technique ».